



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'énergie SdE
Amt für Energie AFE

Bd de Pérolles 25, Case postale 1350, 1701 Fribourg

T +41 26 305 28 41, F +41 26 305 28 48
www.fr.ch/sde

10

ATTRIBUTION D'UN MANDAT

- Mandant :** Service de l'énergie SdE
Bd de Pérolles 25
Case postale 1350
1701 Fribourg
Tél. : 026 305 28 41
Fax : 026 305 28 48
e-mail : ~~XXXXXXXXXX~~@fr.ch
www.fr.ch/sde
- Mandataire :** ennova SA
Route de Chantemerle 1
1763 Granges-Paccot
e-mail : ~~XXXXXXXXXX~~@ennova.ch
www.ennova.ch
- Mandat :** **Etudes et rapport de priorisation des sites éoliens dans le canton de Fribourg**, selon l'offre E/B005/07/AA/201601 du 13 janvier 2016 établie par ennova SA.
- Coût du mandat :** Selon l'offre précitée : **43'014.20 francs TVA comprise**
- Travaux :**
1. Préparation des travaux
Au stade de l'offre, il s'agit de reprendre l'existant, d'analyser les rouages de la pondération et de proposer, le cas échéant, des améliorations. Après ces premiers travaux, une discussion devra suivre avec le SdE pour définir une base commune.

2. Elaboration des documents

Cette phase est celle demandant un approfondissement particulier, se justifiant par **une étude site par site** avec des échelles d'approche de l'ordre du 25'000, voire de détails.

Chaque site fera l'objet d'**une analyse détaillée et sa note sera argumentée** dans le rapport explicatif.

Lorsque l'ensemble des **notes sera attribué aux sites** à travers le tableau « Classement des zones pour sites éoliens sur le canton de Fribourg », une séance avec le SdE devra avoir lieu, non seulement pour créditer **ou modifier son contenu et la méthodologie**, mais également pour définir la structure du rapport explicatif et le niveau de détails pour l'étape suivante.

3. Finalisation

Les étapes qui suivront la validation des travaux seront essentiellement axées sur la rédaction du rapport explicatif et l'élaboration de la carte de catégorisation des sites évalués.

Une séance de présentation du rapport aura lieu avec le SdE.

Remarques : Les travaux d'impression se feront dès lors que les documents finaux auront été relus et validés par le SdE.

Les travaux relatifs à l'évaluation du **productible éolien seront réalisés site par site**. Actuellement, 21 sites sont recensés dans la planification dont 14 sur le Plateau, qu'il s'agirait de traiter dans le cadre du présent mandat. Les **analyses économiques** sont réalisées sur la base **des 21 sites** en planification.

Délais et livrables : . Livrable intermédiaire (tableau) : **21 janvier 2016 au plus tard**.
. Livrable définitif (rapport explicatif et carte) : **1^{er} mars 2016 au plus tard**.

Clause de confidentialité : Le mandataire est soumis à la clause de confidentialité et veillera à ce qu'aucune information ne soit divulguée hors de la structure de travail.

**Propriété
intellectuelle :**

La propriété intellectuelle de l'entier des documents produits et des résultats obtenus reste au SdE.

Les documents servant à l'établissement de ce mandat sont à la libre disposition du mandant.

Le mandant :



Fribourg, le 14 janvier 2016

Le mandataire :
(Sceau et signature)



(Lieu et date)



ennova SA
Route de Chantemerle 1
1763 Granges-Paccot

Annexe :

Un exemplaire de l'offre du 13 janvier 2016 d'ennova SA



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des ponts et chaussées SPC
Tiefbauamt TBA
Section administration
Sektion Verwaltung
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg
T +41 26 305 36 44, F +41 26 305 36 51
www.fr.ch/spc

Date : 10.02.2016

Affaire traitée par : _____


T direct : _____

Courriel : _____@fr.ch

CONTRAT

entre le **Canton de Fribourg**, représenté par la Coordination SIT
et la société **ennova SA** (_____
concernant l'utilisation de données géographiques sous forme numérique

1. Le **Canton de Fribourg** autorise la société susmentionnée à utiliser les données suivantes:

 DPC0701L_AXES_PRIO_SECOND.shp

2. La société susmentionnée s'engage à n'utiliser ces données que pour l'exécution du mandat "Etude et rapport de priorisation des sites éoliens dans le canton de Fribourg", octroyé par le SdE (Service de l'énergie, _____
3. L'utilisation des données ou d'une partie de celles-ci dans d'autres buts que celui mentionné sous chiffre 2 fera l'objet d'une nouvelle convention.
4. Toute remise des données mentionnées sous chiffre 1 à des tiers (maison mère de la société susmentionnée, succursale, firmes associées, bureaux d'ingénieurs ou de développement de logiciels, services administratifs, instituts universitaires, particuliers, etc.) est interdite.
5. Toute publication des données ou d'une partie de celles-ci, sous leur forme originale ou sous une forme dérivée, est soumise à l'autorisation de la Coordination SIT.
6. Les reproductions graphiques devront visiblement porter la mention "Source: Etat de Fribourg". Des reproductions graphiques autres que celles réalisées dans le cadre du mandat mentionné sous chiffre 2 sont interdites.
7. Le droit d'utilisation des données s'éteint dès l'achèvement du mandat (cf. chiffre 2) conféré par le **Canton de Fribourg**. Une fois ce délai passé, les données doivent être effacées.

_____ Responsable SIT et informatique



EB00507AA201604

AVENANT À L'OFFRE DE BASE EB00507AA201601

CANTON DE FRIBOURG - PLAN SECTORIEL EOLIEN

ETUDES ET RAPPORT DE PRIORISATION DES SITES ÉOLIENS



@ennova - Vue sur le Lac de Gruyère depuis la Berra

Mandant

Etat de Fribourg
Service de l'énergie SdE
Boulevard de Pérolles 25
Case postale 1350
CH-1701 Fribourg
Réfèrent : ██████████
Email ██████████

Mandataire

ennova SA
Route de Chantemerle 1
CH - 1763 Granges-Paccot
T +41 ██████████
Réfèrent : ██████████
Email ██████████

1. OBJET DE L'AVENANT

En se basant sur le déroulement des premiers mois du mandat de base EB00507AA201601, le mandataire estime que certaines activités supplémentaires seront nécessaires hors mandat de base pour compléter et finaliser l'évaluation des sites éoliens du canton de Fribourg.

Il est par ailleurs utile de rappeler que les bases de l'étude à ce jour ne sont pas encore définitives puisqu'une consultation du GT doit encore être nécessaire pour figer les critères et leurs poids, les dimensions et leurs poids, la méthode de pondération (méthode linéaire, méthode matricielle...) : au plus tard mi-mai 2016 pour tenir les délais fixés. Ces discussions passeront nécessairement par des itérations successives pour aboutir à une méthode intégrée et consolidée.

Par conséquent, le mandataire évalue l'avenant de la manière suivante :

- Coordination des mandataires PAYSAGE et NATURE sur la base des retours des Services du SNP, SFF (rapports sectoriels à annexer au rapport explicatif)
- Coordination supplémentaire pour l'évaluation NATURE détaillée des sites prioritaires par le mandataire Atelier 11a (dont le montant du mandat n'est pas encore connu, planifié à 5'000 frs. HT dans l'avenant)
- Coordination et réflexion avec le SNP pour « l'agencement » intelligent des sites prioritaires au plan paysager (dernière étape avant de définir les périmètres des sites éoliens à insérer dans la fiche éolienne)
- Séance de discussion, d'échange, de présentation avec le GT et/ou les Services pour figer la méthode et le poids des critères/dimensions, pour analyser les retours des participants au remplissage de la grille de critères/dimensions (20.04). 1 séance également pour assurer la transition avec le mandataire en charge d'élaborer la fiche éolienne
- Option de participer à la rédaction du rapport d'accompagnement dans le cadre de la consultation des organisations et autorités publiques

2. LIVRABLE

Le livrable est celui de l'offre de base.

3. OFFRE D'HONORAIRES

Le présent avenant avec ses options d'un montant de **12'858.3 frs. HT** (rabais de 10%) se fait sur la base des tarifs KBOB 2016 (CHF/h HT) selon la répartition suivante :

Travaux	Catégorie	Tarif horaire	Montants	Part %
Expert - Coordinateur - Spécialiste	B	182	fr. 11'921	0
Spécialiste environnemental / technique	C	157	fr. 11'932	100
Personnel de terrain / technique qualifié	D	133	fr. 9'975	0

L'équipe projet sera composée de :

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

L'avenant est basé sur les références et structure de l'offre de base :

- Les cases violettes correspondent aux mandats **Urbaplan et Atelier 11a**
- La police en gras est un rajout de travaux par rapport aux intitulés de l'offre de base
- La police en italique précise des coûts non définitifs de la part des mandataires
- La case en bleu ciel est une option

AVENANT 1 - EB00507AA201604

Planifié post 22/04/2016

ref	Libellé	Heure	Cat.	Tf (BOB Tarif (CHF))	Montant HT	Commentaires
2	Elaboration des documents	83			fr. 13 031,0	
2.2	Analyse détaillée des sites au regard des <u>contraintes environnementales</u> en vue de leur pondération	13	C	157	fr. 2 041,0	Intègre les itérations avec le GT, le SNP, le SFF et Atelier 11a pour finaliser le rapport de Atelier 11a ainsi que l'ajustement des données environnement(Grand Téra).
2.2.1	Coordination du mandataire environnement et travaux préalables (données...)	5	C	157	fr. 785,0	
2.2.2	Mandat externe pour la justification de la pondération "environnement" (Atelier 11a)				fr. 1 500,0	Présence de Atelier 11a aux séances du 20.04.2016
2.2.3	Coordination du mandataire environnement pour la <u>pré-étude des sites prioritaires</u>	8	C	157	fr. 1 256,0	Coordination pour le nouveau mandat de Atelier 11a
2.2.4	Mandat externe pour la <u>pré-étude des sites prioritaires en "environnement"</u> (Atelier 11a) - coûts estimés				fr. 5 000,0	Mandat de Atelier 11a pour l'évaluation plus précise des sites définis prioritaires
2.3	Analyse détaillée des sites au regard des <u>contraintes paysagères</u> en vue de leur pondération	20	C	157	fr. 3 140,0	
2.3.1	Coordination du mandataire paysagiste et travaux préalables (données, ZVI...)	10	C	157	fr. 1 570,0	Intègre les itérations avec le GT, le SNP, Urbaplan pour finaliser le rapport de Urbaplan ainsi que l'ajustement des données (table paysage caractéristique à valider).
2.3.2	Mandat externe pour la justification de la pondération "paysage"				fr. 1 500,0	Présence d'Urbaplan aux séances du 20.04.2016
2.3.3	Coordination avec le SNP pour le regroupement des sites prioritaires une fois définis (sans intervention d'Urbaplan)	10	C	157	fr. 1 570,0	Une fois les sites prioritaires définis, il sera nécessaire de les justifier d'un point de vue paysager. Voir des les regrouper au sein d'un même site pour en définir le périmètre
2.9	Intégration de l'ensemble des données évaluées dans le tableau "Classement des zones pour sites éoliens" revu + note explicative (livrable intermédiaire)	20,0	C	157	fr. 3 140,0	Réajustement de la table générale après intégration des données au point 2. Proposition d'une table automatique (paramétrage excel) pour jouer sur les poids des critères et définir la méthode de classement (matrice, additionnelle,...)
2.10	Séance d'échanges avec le Service de l'énergie pour homogénéiser la catégorisation des sites (prioritaires, ...) - préparation documents (PPT, plans, table...)	30,0	C	157	fr. 4 710,0	Différentes séances ou échanges de discussion avec le GT et les Services. Démarche itérative incluant la préparation des séances, documents... Réflexion pour prise en compte des différents avis émanant des acteurs consultés le 20.04 (tendance, etc...), 1 séance de présentation/échange avec le mandataire en charge de rédiger la fiche éolienne du PDCant Echanges généraux avec les services
5.2 op	Elaboration d'un rapport d'accompagnement suite à la consultation des acteurs (20.04)	8	C	157	fr. 1 256,0	Suite à la rencontre des différents acteurs (communes, ONGs, opposants), un rapport d'accompagnement de la consultation est proposé: rédaction et synthèses des avis

Total HT = 14 287,0
 Rabais +10% fr. 12 858,3

MVA 0% = 1 029,7
 Total TTC = 13 887,0

4. FRAIS DE MANDAT

Les frais d'acquisition de certaines données (données géographiques, MNT, Météosuisse...) ne sont pas inclus et seront facturés en sus sur la base de justificatifs.

Déplacements : les frais effectifs seront facturés à -.75 ct/km depuis le siège de Granges-Paccot. Les frais de table sont compris dans nos honoraires. Les frais de reproduction des livrables sont inclus également.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Seuls, les travaux effectifs seront facturés. En cas de prévision de dépassement, le mandataire avertira expressément le mandant.

La facture sera établie après la fourniture du livrable et devra être payée nette dans les 30 jours.

6. DÉLAI

ennova honorera ce mandat dans les délais fixés par le mandant, dans la mesure de ses moyens et capacités.

L'échelonnement proposé de la livraison des travaux est :

- Livrable définitif (rapport explicatif et carte) : **1^{er} septembre 2016**

Pour permettre la réalisation de ce mandat, celui-ci doit être confirmé d'ici le: **12.05.2016**

En vous remerciant de la confiance accordée et en restant à disposition pour toute question relative aux prestations et à l'ampleur des honoraires y relatifs, nous vous prions d'agréer, Monsieur, à nos salutations les meilleures,

Granges-Paccot, le 25 Avril 2016





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'énergie SdE
Amt für Energie AFE

Bd de Pérolles 25, Case postale 1350, 1701 Fribourg

T +41 26 305 28 41, F +41 26 305 28 48
www.fr.ch/sde

ATTRIBUTION D'UN MANDAT

Mandant : Service de l'énergie SdE
Bd de Pérolles 25
Case postale 1350
1701 Fribourg
Tél. : 026 305 [redacted]
Fax : 026 305 28 48
e-mail : [redacted]@fr.ch
www.fr.ch/sde

Mandataire : ennova SA
Route de Chantemerle 1
1763 Granges-Paccot
e-mail : [redacted]
[redacted]

Mandat : **Plan sectoriel éolien – Catalogue des sites éoliens non retenus – Canton de Fribourg**
Selon l'offre EB00507AA201602 du 7 novembre 2016 établie par ennova SA.

Coût du mandat : Selon l'offre précitée : **Sfr. 25'281.40 TVA comprise**

Délivrables : 1. Rapport explicatif (en format pdf)
Elaboration d'un rapport explicatif et succinct introduisant le contexte et l'objectif de la démarche (se basant sur le rapport explicatif du mandat EB00507AA201601 de janvier 2016).

2. Fiche explicative par site éolien (en format pdf)

Elaboration d'une fiche explicative de synthèse **par site éolien hors planification**, selon modèle de fiche discuté avec le SdE en séance du 4 novembre 2016. Ce modèle sera la base de travail. **Toute modification souhaitée par le SdE doit être communiquée au mandataire avant la signature du présent mandat.**

Les objets du mandat sont cités ci-après. La liste peut toutefois être encore soumise à discussion avec le SdE :

- | | | |
|---------------|------------------|----------------------|
| . Semsales | . Nord de Romont | . Galmiz |
| . Remaufens | . Les Paccots | . Cressier-Courlevon |
| . Piamont | . Moléson | . Noréaz-Ponthaux |
| . Mont Vuarat | . Les Merlas | |

Remarques :

Tous les frais (trajets, tables, reproductions) sont compris dans l'offre.

Toutefois, les frais d'acquisition de certaines données (données géographiques, MNT, Météo suisse, etc.) ne sont pas inclus et seront facturés en sus, sur la base de justificatifs.

Dans le cas où le mandat serait interrompu pour des cas de forces majeures indépendantes des volontés du mandant, seuls les travaux réalisés seront facturés par ennova SA.

Délai :

20 février 2017

Clause de confidentialité :

Le mandataire est soumis à la clause de confidentialité et veillera à ce qu'aucune information ne soit divulguée hors de la structure de travail, sans autorisation préalable du mandant.

**Propriété
intellectuelle :**


La propriété intellectuelle de l'entier des documents produits et des résultats obtenus reste au SdE.

Les documents servant à l'établissement de ce mandat sont à la libre disposition du mandant.

Le mandant :



Le mandataire :
(Sceau et signature)


Granges-Paccot, nov. 2016
(lieu et date)
ennova

Fribourg, le 28 novembre 2016

Annexe :

Un exemplaire de l'offre du 13 janvier 2016 d'ennova SA

14



Service de l'énergie
Boulevard de Pérolles 25
Case postale 1350
1701 Fribourg

A l'attention de _____

Granges-Paccot, le 19 décembre 2017

Mandat : PDCant 2017 | Assistance durant la phase de consultation publique

Monsieur _____

Dans le cadre du mandat relatif à notre assistance **pour apporter réponses aux questions de la population** pendant la phase de consultation publique du plan directeur cantonal fribourgeois (PDCant) – référence à notre accord du 22 novembre 2017 - veuillez trouver ci-joint la facture relative au mois de décembre 2017 accompagnée du décompte horaire de nos activités.

Période : Décembre 2017
Facture n° FR_PDCant_Consultation_F01
Montant TTC à régler : 763.02 CHF

Nous vous prions de bien vouloir régler ce montant sous 30 jours par versement aux coordonnées suivantes sous la référence à rappeler FR_PDCant_Consultation_F01 :

Au nom de ennova SA, Ville 1, 2525 Le Landeron
Après de la _____
Compte n° _____
IBAN _____

En vous remerciant de votre collaboration nous vous prions d'agréer, Monsieur Boschung, nos sincères salutations.

ennova SA

Annexe : ment



ennova
Energies renouvelables

ennova SA
Route de Chantemerle 1
1763 Granges-Paccot
T: +41 32 752 33 70

Mandat	FR_PDCant_Consultation
Période du	01.12.2017
Période au	31.12.2017

Facture N° FR_PDCant_Consultation_F01

Expéditeur
ennova SA
Route de Chantemerle 1
CH - 1763 Granges-Paccot
T +41 [redacted]
Réfèrent : [redacted]
Email : [redacted]

Destinataire
Service de l'énergie
Boulevard de Pérolles 25
1700 Fribourg

Réfèrent : [redacted]

Objet du mandat
En référence à l'accord du 22 novembre 2017 du SdE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL FRIBOURGEOIS (PDCant) | Phase de consultation publique
Assistance pour réponses aux questions de la population

N°	Description	Quantité	Taux	KBOB HT	CHF	TOTAL HT
1	Réalisation du mandat Voir décompte horaire des activités ci-joint	4.5		157	CHF	706.50
2	Frais divers et données					
3	Frais administratif					
4	Facture de tiers					
Sous total						CHF 706.50
TVA						8.0%
Total TVA						CHF 56.52
TOTAL						CHF 763.02

N°TVA: CHE 248.563.395
Payable sous 30 jours en faveur de ennova SA à [redacted]
Compte [redacted]
Rappeler [redacted]

Lieu: Granges-Paccot
Date: 19.12.2017

Signature:

[redacted signature]